

La Grignoteuse au service des habitants

NOUVEAU Le passage de la taxe au sac à celle au poids méritait bien un baptême.

CURTILLES

Samedi dernier, malgré des températures glaciales, les habitants de Curtilles ont fêté officiellement le passage de la taxe au sac à la taxe au poids pour l'élimination de leurs déchets ménagers. Une petite cérémonie a permis de baptiser la «bête», posée devant l'ancien collège, au doux nom «Grignoteuse». Cette appellation a été choisie par le Conseil général sur la base de 3 propositions issues d'un concours.

Ce passage répond à deux besoins: celui d'une couverture plus équitable et complète des coûts de l'élimination des déchets ménagers, imposée par le canton, mais aussi à une demande du législatif communal de pouvoir disposer d'un lieu de dépôt des déchets ménagers au milieu du village avec des ouvertures élargies par rapport à celles de la déchetterie communale, qui reste en service.



Des habitants entourant Frédéric Cand (accroupi), municipal responsable de la déchetterie, et Félix Luder (6^e depuis la gauche), syndic.

PHOTO LDD

En marge de la fête d'inauguration, les habitants ont pu commencer à retourner les vignettes encore en leur possession, histoire d'augmenter le crédit sur leur carte à prépaiement, sésame qui permet d'accéder au dépôt des sacs. C'était aussi et surtout un moment convivial, histoire de se retrouver pour partager les derniers potins du village autour d'un vin chaud bienvenu pour se réchauffer.

DAP



Shélanne Kolly et Eline Agazzi, membres du Conseil général, venues en renfort pour le décompte des vignettes.

PHOTO LDD